



## Égalité professionnelle dans la Fonction publique : La CGT demande à l'État d'être exemplaire

Une délégation CGT a participé hier 4 mai 2011 à la première concertation sur l'égalité professionnelle dans La Fonction publique, proposée par le gouvernement, pour préparer une négociation sur l'égalité, actée dans la loi du 5 juillet 2011 portant sur "la rénovation du dialogue social dans la Fonction publique".

Par un communiqué en décembre 2010, la CGT se félicitait qu'enfin le gouvernement réponde à sa demande d'ouvrir des négociations dans l'ensemble de la Fonction publique (3 versants) sur la question de l'égalité professionnelle femmes/hommes.

Depuis, la députée Françoise Guégot a rendu son rapport demandé par le Président Sarkozy et l'a présenté aux organisations syndicales le 13 Avril 2011.

Le constat est édifiant et pour ne citer que quelques exemples :

- une forte spécialisation des métiers entre les femmes et les hommes qui reproduit, à l'image des représentations traditionnelles du rôle de la femme, leurs rôles respectifs dans le monde du travail et dans la société ;
- des écarts de rémunérations toujours au désavantage des femmes ;
- une sous représentation des femmes aux postes d'encadrement supérieur et dirigeant ;
- un déroulement de carrière beaucoup moins linéaire (interruption, temps partiel...) qui influe fortement sur leur niveau de pension.

Il faut souligner que ce constat ne prend pas en compte les personnels non titulaires qui pourtant représentent près de 20% de la masse salariale.

Seulement trois thèmes de concertation ont été retenus par le gouvernement pour s'engager dans une négociation qui débute début juin, pour se terminer début juillet :

- 4 mai : statistiques/bilans chiffrés
- 13 mai : conciliation vie professionnelle/vie privée
- 18 mai : encadrement supérieur

Il ne s'agit pas pour la CGT de se contenter de vagues promesses, ni de s'engager dans une négociation à marche forcée visant uniquement à un affichage politique de circonstance et sans financement !

La CGT revendique des propositions concrètes pour s'engager dans cette **négociation spécifique avec obligations de résultats**, sur l'égalité femmes/hommes dans la Fonction publique :

- Un rapport annuel de situation comparée (titulaires, non titulaires) pour les trois versants de la Fonction publique, et sa déclinaison à tous les niveaux de décisions pertinents ;
- Une réelle mixité et égalité des filières des formations initiales et l'égalité d'accès à la formation continue pour toutes les catégories professionnelles. L'école doit jouer un rôle dans la lutte contre les stéréotypes sexuels ;

- Une réelle mixité des métiers pour les femmes et pour les hommes, l'interdiction du temps partiel imposé et de toute forme de précarité du travail des femmes ;
- L'égalité d'accès à la formation continue qualifiante pour toutes les catégories professionnelles ;
- L'assurance d'un déroulement de carrière pour toutes les femmes et de leur accès aux postes à responsabilité ;
- L'application effective du principe « à travail de valeur égale, salaire égal » par la reconnaissance des qualifications des métiers à prédominance féminine par leur réévaluation dans les grilles salariales ;
- Un vrai partage des temps sociaux (vie professionnelle, familiale et sociale) et une organisation du travail qui ne repose plus sur une division sexuée du travail ;
- Le droit pour toutes les femmes de bénéficier de conditions de travail dans un environnement qui respecte leur santé et la reconnaissance de la pénibilité de leur travail ;
- Le droit à un environnement de travail sans pression sexiste, sans harcèlement et sans violences sexuelles.

**Pour la CGT, l'État doit être exemplaire sur cet enjeu majeur de société qui concerne aussi bien le secteur public que privé. L'égalité professionnelle est au premier rang des attentes des femmes et des hommes parce que c'est une question de justice sociale.**

**L'égalité doit se concevoir en permanence en amont de toute décision et être intégrée dans toutes les négociations avec une obligation de résultats pour lutter contre les inégalités.**

Montreuil, le 5 mai 2011